



7 ter, Boulevard André Malraux
BP 90162
63504 ISSOIRE Cedex
Tél. : 04 15 62 20 00

CONVOCATION

Le Président de la Communauté d'Agglomération

à

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Communautaire

Issoire, le 20/09/2017

Cher(e) Collègue,

Conformément à la loi, je vous invite à la prochaine réunion du Conseil Communautaire qui se tiendra le :

Mardi 26 septembre 2017 - 18h00

Salle Animatis - ISSOIRE

**PRESENTATION D'UN FILM SUR LE PATRIMOINE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ISSU DE LA
FUSION
PRESENTATION DES FINANCES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

Ordre du Jour :

I – ADMINISTRATION GENERALE DE LA COMMUNAUTE :

1. Ratification du procès-verbal de la séance du 12/07/2017 ;
2. Compte-rendu des décisions du Président ;

RESSOURCES HUMAINES

3. Création de postes et actualisation du tableau des effectifs ;
4. Adhésion au Comité National d'Action Sociale ;
5. Autorisations spéciales d'absence ;
6. Instauration de l'indemnité de responsabilité des régisseurs ;
7. Organisation du prêt de main d'œuvre entre la communauté d'agglomération et les communes pour les agents en CUI-CAE et emplois d'avenir ;
8. Recours à des assistantes maternelles agréées vacataires pour le dispositif « halte-nounou » ;
9. Adhésion au service d'assistance retraite proposé par le centre de gestion pour la période 2018 – 2020 ;

STATUTS

10. Révision statutaire ;
11. Intérêt communautaire ;
12. Adhésion de principe au syndicat mixte Métropole Clermont Vichy Auvergne ;

INGENIERIE FINANCIERE

13. Contrat Ambition Région : validation et autorisation de signer le contrat ;
14. Validation et réactualisation des plans de financements des projets communautaires ;

II – ECONOMIE ET ATTRACTIVITE

ECONOMIE

15. Installation de l'entreprise CLAAS sur la zone des Rivalets ;
16. Extension de l'entreprise Redon sur la zone des Rivalets ;
17. Installation de l'entreprise CFBL sur la zone des Coustilles ;
18. Validation du conventionnement avec Bio 63 et Bio 15 dans le cadre du projet « Cézallier bio » ;

CULTURE

19. Conditions d'application des tarifs école de musique 2017 et modalités de paiement des cotisations ;
20. Validation de la demande de désistement de Madame Rozenn ANDRE dans le cadre du recours à l'encontre de la délibération validant le plan de financement de l'école de musique et le mode de dévolution des travaux ;

III – AMENAGEMENT DURABLE DE L'ESPACE

21. TEPCV : validation du programme d'investissements ;
22. Approbation de la modification du PLU de Saint-Rémy-de-Chagnat ;
23. Création d'une ZAD à La Chapelle-sur-Usson ;

IV- FONCIER

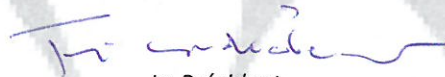
24. Cession d'une partie des parcelles AO 276 et AO 274 (ex site Coudert) à l'OPHIS 63 ;
25. Mise à disposition des locaux de l'ancien siège des Coteaux de l'Allier au fonds de dotation « La Passerelle Conservation » ;

V – FINANCES ET INFORMATIQUE

26. Fixation des bases minimales de la Contribution Foncière des Entreprises ;
27. Proposition de révision individualisée des attributions de compensation ;
28. Budgets supplémentaires ;

VI - QUESTIONS DIVERSES.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Le Président,
Jean-Paul BACQUET

